

Société des études

Marceline Desbordes-Valmore

Infolettre SEMDV janvier 2021

Le mot de la présidente, au nom du conseil d'administration

Chères et chers amis,

nous sommes heureux de vous dire nos vœux chaleureux pour vous et les vôtres en 2021. Nous espérons continuer à partager avec vous nos lectures de Marceline Desbordes-Valmore, nos découvertes, nos interrogations, nos travaux et nos créations. De toutes les façons possibles : cette infolettre, le site, nos Cahiers *J'écris pourtant*, mais aussi des rencontres – si la situation sanitaire le permet. Et, si elle ne le permet pas, dans des formes que nous tenterons d'inventer ensemble.

Au cours de la difficile année 2020, notre petite association a vaillamment survécu, et c'est aussi grâce à vous. Nous vous remercions de votre intérêt, de votre soutien – de votre patience aussi, quand une réponse ou l'envoi de la dernière publication tarde un peu plus qu'on ne voudrait. Notre fonctionnement repose entièrement sur le bénévolat, il est rendu plus compliqué par la pandémie et ses conséquences. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos idées, vos trouvailles.

Et pour commencer cette année, voici quelques nouvelles...

Dans l'atelier de la correspondance : à propos d'une lettre de Marceline Desbordes-Valmore publiée dans *La Fronde*

Une lettre de Marceline Desbordes-Valmore déjà connue dans une autre version a été retrouvée par Pierre-Jacques Lamblin au fil de ses recherches dans les colonnes de *La Fronde*.

Nous vous livrons ici, avec sa reproduction, quelques-unes des interrogations que suscite une telle découverte chez les éditeurs scientifiques d'une correspondance : quand on a deux versions différentes d'une lettre dont l'original a disparu, laquelle est la bonne ? Qui était cette Marie-Louise Néron acheteuse d'autographes ? Et que vient faire Marceline Desbordes-Valmore dans les pages du quotidien féministe le 26 juillet 1899 ?

Laquelle est la vraie ? deux versions d'une même lettre

Pierre-Jacques Lamblin

La source du texte de cette lettre est double : une copie d'Hippolyte Valmore conservée à la Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore à Douai et [un article](#) de la journaliste [Marie-Louise Néron](#), qui a fait acquisition de l'original autographe qu'elle a sous les yeux.

Vous trouverez [ici](#) une comparaison de ces deux versions effectuées à l'aide de l'[outil MEDITE de l'Obvil](#).

Dans son introduction, la journaliste indique que le nom du destinataire a été coupé pour, peut-être, permettre de vendre la lettre autographe. Elle émet en conclusion une hypothèse sur l'identité du destinataire, « un écrivain besogneux ». A-t-elle compris qu'il s'agissait du jeune forçat Émile Magniaudé (appelé aussi Émile Magnia dans d'autres lettres), jeune homme condamné au bague pour participation à un cambriolage. Ce que Marceline Desbordes-Valmore écrit ailleurs permet de deviner qu'il était républicain (elle parle « d'exaltation politique »), et que cela ne devait pas être étranger à la sévérité de sa condamnation. Pendant plus de quinze mois, d'août 1839 à décembre 1840, la poète s'est activement employée à solliciter sa grâce.

L'allusion à Sainte-Beuve ne peut être comprise que si on sait que celui-ci a été associé aux démarches et mis à contribution. Au cas où la grâce du jeune homme serait obtenue, sa famille (semble-t-il monarchiste) entendait l'envoyer pour quelques années hors de l'Hexagone. Il lui fallait donc un pécule pour son installation, envisagée à Alger, et Sainte-Beuve avait promis d'y contribuer.

C'est Hippolyte Valmore qui a identifié Émile Magniaudé, dont les aventures judiciaires sont connues par d'autres lettres qu'il a transcrites. Hippolyte semble avoir été un copiste moins fidèle que Marie-Louise Néron, qui donne de cette lettre quelques mots de plus qu'elle n'a sans doute pas inventés, et des variantes de ponctuation bien compréhensibles quand on connaît la ponctuation souvent fantaisiste de Marceline Desbordes-Valmore.

Le 8 décembre 1840, Paris.

J'ai votre lettre et mon inquiétude à moi est heureusement finie. Mon premier soin en arrivant, il y a quelques jours, a été de m'informer de vous, rien ne m'était venu durant ma longue absence : et croyez-moi, je n'avais pas cessé de m'y occuper de vous. En vain mille soins m'ont empêchée de vous écrire de mon côté, mais me voilà à Paris pour recommencer à vous sortir d'un si triste exil ce sera, à moins que je ne meure jusque-là, je m'efforcerai de vous prouver l'impérissable intérêt qui est en moi — J'avais laissé une lettre pour M. Joseph, voyant qu'il n'arrivait pas, comme vous me l'aviez fait espérer et moi forcée de partir le dimanche 10 septembre à midi, ma lettre est là. J'en ai reçu une de M. de Metz, conseiller honoraire à la Cour Royale. Elle est pleine de promesses, mais pour l'avenir... enfin, je n'ai pas le temps de vous entretenir ici de vous et de moi, qui suis toujours au bord du malheur. Je ne vous écris que pour vous dire et vous inspirer ce que je demande tous les soirs à mon ange gardien : du courage, de la force et pour vous remercier des preuves que vous donnez de ces deux sentiments,

J'ai pu voir encore M. Sainte-Beuve qui a suivi son cœur comme il me l'avait promis. Ne rien vous envoyer, vous dit mon sort actuel, je lutte et je ne sais quand mon mari pourra venir nous rejoindre.

C'est dans la crainte de prolonger encore votre anxiété, que je vous écris à la hâte, tandis que de trois côtés j'ai jeté mes nouvelles tentatives pour vous. Cher et pauvre enfant : que votre âme se soutienne, la mienne ne se détournera pas de vous.

Votre affectionnée,

MARCELINE VALMORE DESB.

L'abbé de Verdier ne devait être de retour qu'en octobre. J'irai.

Marie-Louise Néron, et le sens d'une publication dans La Fronde

Christine Planté

Marie-Louise Néron (1866-19.. – pseudonyme de Marie-Louise Guénault, épouse de Jean-Bernard Passerieu, dit Jean-Bernard, journaliste), fut romancière et journaliste, et l'un des piliers de *La Fronde* (1897-1905), quotidien entièrement fait par des femmes fondé par Marguerite Durand. Elle y écrivait presque quotidiennement, spécialisée dans le petit reportage et l'interview, et aurait inventé le « journalisme de l'«*human interest*» », selon Marie-Ève Thérénty (*Femmes de presse, femmes de lettres*, CNRS éditions, 2019, p. 155).

Après la disparition de *La Fronde*, Marie-Louise Néron poursuivit son activité au *Figaro*, au *Gil Blas* et à l'*Indépendance belge*. Elle fut l'une des premières femmes à devenir membre de quatre grands syndicats de la presse, faisait partie de la Société des gens de lettres, et fut faite chevalier de la Légion d'honneur en 1919 ([base Léonore](#), Archives Nationales).

Elle revendiquait avec fierté sa profession de journaliste, qu'elle proclamait compatible avec les qualités et les devoirs alors attendus d'une femme :

« Femme-journaliste !... cela étonne peut-être, et pour beaucoup cela détonne. Pourquoi ?... Une profession qui a été illustrée par M^{mes} de Girardin, Clémence Royer et Séverine, par M^{me} Mathilde Serao en Italie, M^{me} Pardo-Bazan en Espagne et M^{me} Crawford en Angleterre, pour ne citer que celles-là, peut tenter une plus modeste [...] Une exception ?... Ma foi non, elles sont nombreuses, bien plus qu'on ne le croit, celles qui, sans tapage, sans bruit, accomplissent ainsi leur besogne quotidienne, ne délaissant aucun de leurs devoirs du foyer. Ce n'est pas toujours facile, j'en conviens ; le principal, c'est que cela soit possible. À une époque où nous avons des femmes qui se distinguent dans le commerce, qui sont des prix de Rome, avocates, médecins, pourquoi n'y aurait-il pas des femmes journalistes ? Nous sommes plusieurs, dans les syndicats de presse. »

Notes et impressions d'une Parisienne, Lemerre, 1914 (2^e éd.), [p. iii-iv](#).

La publication dans *La Fronde* de cette lettre de Desbordes-Valmore est intéressante à plus d'un titre.

Elle témoigne d'abord du regain d'intérêt pour la poète (morte en 1859) auquel on assiste dans les années 1896-1898, soutenu par la cérémonie d'hommage qui a lieu en juillet 1896 à Douai, sa ville natale, et par plusieurs publications à caractère biographique ou de sa correspondance (par Loliée, Montesquiou, Pougin) – dont *La Fronde* se fait l'écho à plusieurs reprises, dans des articles signés notamment de Marcelle Tinayre ou M^{me} Catulle-Mendès.

On constate ainsi que la méfiance dont Desbordes-Valmore sera l'objet à la fin du XX^e siècle de la part d'écrivaines et de critiques féministes – qui se détournent d'elle parce qu'elles en ont une image trop marquée de féminité conventionnelle – ne semble pas exister alors, ou du moins qu'elle ne fait pas obstacle à sa lecture par des féministes. Les articles qu'on trouve en 1898 dans *La Fronde* à son propos incitent certes à voir en Desbordes-Valmore « l'amour même », une

figure féminine aimante et souffrante, mais ils témoignent d'une forte sympathie et d'une admiration pour la poète.

La lettre publiée, que Marie-Louise Néron a acquise dans une vente d'autographes chez Drouot et qu'elle présente de façon précise et informée, éclaire le portrait de Desbordes-Valmore d'un jour un peu différent. Elle permet d'explorer « un repli nouveau de ce cœur si intéressant à étudier et où l'on rencontre de la pitié, de l'affection et les traces de la lutte incessante contre le malheur ». Aimante et compatissante, la poète apparaît surtout ici pleine d'une solidarité agissante envers ceux qui souffrent. On comprend ainsi qu'aux yeux de la journaliste, la publication de ce document entre les échos d'un congrès féministe et ceux de l'Affaire Dreyfus n'apparaisse pas déplacée. Si elle relève de l'anecdote, « rien n'est indifférent dans l'existence de ce poète dont le cœur fut toujours saignant pour quelque douleur ».

Les autres passages de la correspondance concernant la demande de grâce de ce jeune forçat lui donnent largement raison.

Les lectrices et lecteurs curieux d'en savoir plus trouveront prochainement sur notre site d'autres extraits, et une présentation plus détaillée des nombreuses démarches entreprises par la poète pendant près de deux ans pour le faire libérer.

Revue d'actualités

- **Marceline Desbordes-Valmore au lycée européen de Villers-Cotterêts**

Christine Planté, Philippe Gambette et Jean Vilbas, sont intervenus en octobre sur Marceline Desbordes-Valmore au lycée européen de Villers-Cotterêts, pour une conférence et des ateliers avec les élèves dans une classe de seconde de Sophie Muscianese, professeure de lettres, dans le cadre des activités du réseau HdF des Maisons d'écrivains.



- **Quelques ouvrages nouvellement disponibles sur Google Books**

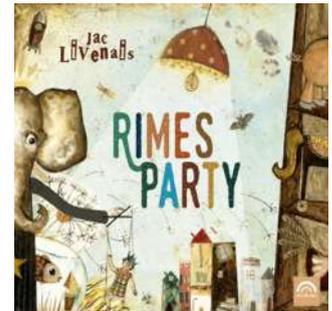
La bibliothèque numérique Google Books n'offre parfois qu'un accès limité à certains ouvrages scannés. Il est alors possible de demander une mise à disposition intégrale en justifiant que l'ouvrage est dans le domaine public, comme expliqué dans [ce billet de l'association *Le deuxième texte*](#). Suite à nos demandes de l'automne 2020, vous pourrez désormais accéder aux fac-similés :

- des deux tomes des *Poésies complètes* de Marceline Desbordes-Valmore éditées en 1931 par Bertrand Guégan aux éditions du Trianon ([tome premier](#), [tome second](#)), conservés à l'université de Stanford ;
- des deux tomes des *Lettres de Marceline Desbordes à Prosper Valmore*, éditées en 1924 par Boyer d'Agen aux éditions de la Sirène ([tome premier](#), [tome second](#)), conservés à l'université du Michigan ;

- de l'article d'Eugène Vial « Marceline Desbordes-Valmore et Caroline Branchu » publié en décembre 1920 dans le numéro 11 de *La Connaissance, Revue de Lettres et d'Idées* et du texte d'Auguste Bleton lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pendant les séances des 10 et 17 novembre 1896, Madame Desbordes-Valmore à Lyon, conservés à la bibliothèque municipale de Lyon.

- Une mise en musique de *La danse de nuit* par Jacques Livenais

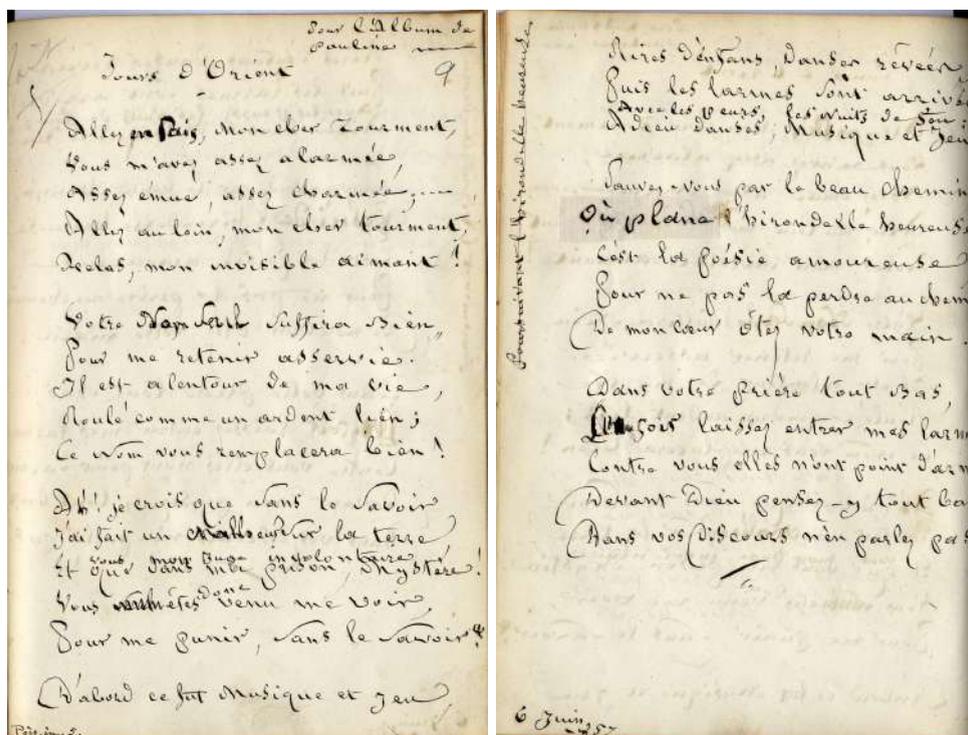
Un CD de Jac Livenais sorti début octobre 2020 et intitulé *Rimes Party* propose une mise en musique de *La Danse de nuit* : <https://www.youtube.com/watch?v=2nNG4W8uCgA>. Ce poème avait déjà été mis en musique par Jean-Baptiste Weckerlin, dans une valse chantée publiée en 1873, dont la partition est accessible [sur le site de la bibliothèque nationale d'Espagne](#).



- Deux vers de Marceline Desbordes-Valmore chez Marie NDiaye

Un monologue de Marie NDiaye qui devait être joué par Nicole Garcia à Avignon l'an dernier, Royan, a été publié le 5 novembre chez Gallimard. Il se termine par deux vers de Marceline Desbordes-Valmore, tirés du poème « Allez en paix » publié dans les *Poésies inédites* de 1860 :

Ah ! je crois que sans le savoir
J'ai fait un malheur sur la terre ;

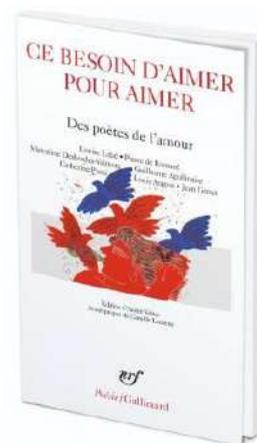


Manuscrit autographe du poème « Allez en paix » conservé à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore de Douai, Ms. 1063-4, f. 9. Photographie : Delphine Mantienne

On peut voir que dans ce manuscrit, le poème porte un autre titre, « Jours d'Orient », laissant à penser que la poète a songé à donner une sorte de cycle oriental, incluant « Les roses de Saadi », en ouverture de son dernier recueil. Voir l'article consacré par Christine Planté à ce poème sur notre site : <https://www.societedesetudesmarcelinedesbordesvalmore.fr/?p=1395#appel52>

- ***Ce besoin d'aimer pour aimer* : Marceline Desbordes-Valmore en anthologie.**

Une anthologie *Poésie*/Gallimard hors-commerce, intitulée *Ce besoin d'aimer pour aimer. Des poètes de l'amour* est offerte avec le [numéro 491-492](#) (décembre 2020-janvier 2021) de *Lire. Magazine littéraire*. Ce volume de 96 pages réunit des poèmes d'amour de Louise Labé, Pierre de Ronsard, Marceline Desbordes-Valmore, Guillaume Apollinaire, Catherine Pozzi, Louis Aragon et Jean Genet dans une édition d'André Velter, avec un avant-propos de Camille Laurens.



Les onze poèmes de Desbordes-Valmore retenus (p. 37-48) sont principalement des élégies et des romances tirées de la première partie de son œuvre (les *Poésies* de 1830).

On ne peut que se réjouir de voir figurer Desbordes-Valmore dans ce choix condensé d'une poésie lyrique amoureuse française, destiné à un large public et mêlant voix de poètes femmes et hommes. La parole amoureuse demeure la part la plus largement connue de son œuvre poétique aujourd'hui. Ainsi la Bibliothèque des Impardonnables, sous la direction de Max de Carvalho, dans [son anthologie autour du « Serment de fidélité »](#), Fario, 2017 ; et Françoise Chandernagor dans [Quand les femmes parlent d'amour - Une anthologie de la poésie féminine](#), Points, 2018, faisaient aussi large place à Desbordes-Valmore.

La courte présentation des sept « poètes de l'amour » s'en tient, pour ce qui la concerne (p. 14), à la version légendaire de sa biographie, en situant sa rencontre avec Hyacinthe de Latouche avant 1815 et avant son mariage avec Prosper Valmore – soit plus tôt qu'elle n'a eu vraiment lieu. La [chronologie](#) établie par Francis Ambrière dans *Le Siècle des Valmore* (Seuil, 1987), que nul n'a contestée, montre que cette rencontre n'a pas pu se produire avant 1819. La méconnaissance de la biographie détaillée ne nuit en rien à la lecture des poèmes, et c'est bien cette lecture qui importe. Mais elle révèle combien il est difficile d'arracher les poètes femmes au statut d'êtres fictifs ou légendaires, pour lesquels la vérité des faits et des dates semble importer peu.

Marceline Desbordes-Valmore hors de France

- Maryam Sharif, de l'université Kharazmi, membre et correspondante en Iran de la SEMDV, a retrouvé un article de Fatemeh Sayyah intitulé « La femme dans la littérature moderne » publié dans *Iran-é Émrouz* (deuxième année, numéro 3, juin 1940, p. 26-27). Fatemeh Sayyah (1902, Moscou - 1948, Téhéran) fut la première femme titularisée professeur des universités en Iran. Elle a fait ses études supérieures à Moscou, écrit sa thèse de doctorat sur Anatole France et ouvert la chaire de critique littéraire à l'université de Téhéran.

Cet article fait partie d'une série de cinq consacrés aux femmes dans l'art et la littérature. Il présente Germaine de Staël, George Sand et Marceline Desbordes-Valmore comme les plus importantes écrivaines du XIX^e siècle, les jugeant révélatrices de la diversité de la production littéraire des femmes à cette époque. Selon Sayyah, Marceline Desbordes-Valmore, d'un génie profondément féminin, doit être placée parmi les plus grands poètes de la littérature moderne européenne.

- Colloque *Écrivaines et démocrates*, université de Jaén (Espagne), 27 et 28 janvier
Deux interventions porteront sur Marceline Desbordes-Valmore :
 - Mercredi 27 janvier, 12h, Véronique Gély (université Paris-Sorbonne) :
« Marceline Desbordes-Valmore et Elisabeth Barrett-Browning, deux poétesses face à l'esclavage »
 - Jeudi 28 janvier, 11h30, Christine Planté (université de Lyon 2) :
« Marceline Desbordes-Valmore, poète femme, aux côtés du peuple et pour la liberté »

Diputación Provincial y Universidad de Jaén, Instituto de Estudios Giennenses

Coordination : Encarnación Medina Arjona et Adela Tarifa Fernández

Contact : emedina@ujaen.es

Vous pouvez retrouver informations et documents sur le site de la SEMDV :

<http://www.societedesetudesmarcelinedesbordesvalmore.fr>

Pour contacter la SEMDV, ou transmettre des informations :

contact@societedesetudesmarcelinedesbordesvalmore.fr

Pour renouveler votre adhésion à la SEMDV :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-etudes-marceline-desbordes-valmore>

La **Société des études Marceline Desbordes-Valmore (SEMDV)** est une association loi 1901. Elle a pour but de garder vivantes la lecture et la mémoire de Marceline Desbordes-Valmore et d'œuvrer à la connaissance de ses écrits en France et dans le monde.

De Marceline Desbordes-Valmore, née à Douai en 1786, morte à Paris en 1859, la tradition littéraire a longtemps retenu surtout l'ardeur de l'amante, la nostalgie du pays natal, les poèmes pour enfants et les douleurs d'une vie malheureuse. Aujourd'hui son nom figure en modeste place dans les histoires du romantisme français, on peut lire des choix de ses poèmes en édition de poche et des chanteurs font entendre ses vers. Mais bien d'autres facettes de son œuvre restent à (re)découvrir, ainsi que sa correspondance, et ses liens nombreux avec la vie littéraire et sociale de son époque.

Cette femme écrivain issue d'un milieu populaire, rare exemple d'une comédienne et chanteuse devenue poète, a fait entendre une voix singulière dans le romantisme français. Ses vers ne se limitent pas à une célébration émue de l'amour et de la famille. Ils disent son attention vive aux arts, au monde et à la société de son temps. Leur inventivité rythmique retient des poètes, aujourd'hui comme hier. Son roman *L'Atelier d'un peintre*, ses contes et nouvelles sur sa ville natale, sur l'enfance, sur des figures de femmes et d'artistes, ou encore sur l'esclavage, suscitent de nouvelles recherches. Sa vie et son œuvre inspirent des écrivains. Sa correspondance témoigne de son sens des autres et de ses inquiétudes politiques.

La SEMDV favorise l'édition, la diffusion et l'étude de ses écrits. Elle propose des réunions culturelles, des conférences et des journées d'étude, soutient des éditions, publications et manifestations qui lui sont consacrées. Ses membres bénéficient de la participation aux manifestations, d'une infolettre et d'un bulletin qui présente des textes inédits et des études sur la poète. La SEMDV peut recevoir des dons et des legs.

En adhérant à cette association, vous contribuez à la (re)découverte de la vie et de l'œuvre de Marceline Desbordes-Valmore et vous favorisez la transmission d'une tradition littéraire.

Présidente : Christine Planté

Vice-Président : Pierre-Jacques Lamblin

Trésorier : Olivier Mantiennne

Secrétaire et responsable du site : Anne Labourdette

Secrétaire adjointe : Delphine Mantiennne

Siège social : SEMDV 117 rue de la Fonderie 59500 Douai

Contact : christine.plante@univ-lyon2.fr

Société des études Marceline Desbordes-Valmore - Bulletin d'adhésion 2021

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____@_____

Téléphone : _____

Je règle le montant de ma cotisation 2021 soit :

- 20€ - membre actif 10€ - étudiant ou demandeur d'emploi
 30€ - association ou institution 40€ ou plus (_____€) - membre bienfaiteur
par chèque à l'ordre de « Société des études Marceline Desbordes-Valmore ».

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

SEMDV, 4 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérente ou adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui la ou le concernent.